



39^e session du Conseil des droits de l'homme

Item 3 / Clustered ID

Groupe de travail sur les disparitions forcées et groupe de travail sur la détention arbitraire

Genève, le 12 septembre 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue aux représentants du groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires et aux représentants du groupe de travail sur la détention arbitraire.

La Suisse remercie les deux groupes de travail pour leurs efforts importants. Nous sommes convaincus que **leur travail est essentiel pour la protection des individus contre ces actes déplorables.**

Visiblement, la situation se détériore. Le groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires a **transmis 802 nouveaux cas de disparitions à 40 États au cours de la période considérée.** De plus, nous présumons de nombreux cas non identifiés. Le groupe de travail sur la détention arbitraire constate **une hausse de 35% des communications par rapport à 2016.**

Ces deux rapports indiquent clairement **les pays responsables** d'améliorer la situation. La Suisse invite les pays concernés à mettre en œuvre rapidement les recommandations des rapports pertinents.

Je vous remercie.
